FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Procès-verbal de la 16ème Assemblée Générale Ordinaire

Lundi 11 Septembre 2023

Au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby
9 rue Omer Talon 75011 PARIS

L'an deux mille vingt-trois, le onze septembre à 20 heures, les membres de l'association se sont réunis au siège de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby – 9 rue Omer Talon 75011 PARIS sur convocation du 24 août 2023 parue dans le Bulletin Officiel (B.O.) de l'Association n° 3 du 24 août 2023, n° 4 du 31 août 2023 et n° 5 du 7 septembre 2023.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thierry ALLIESSE, en sa qualité de Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby. Le secrétariat est assuré par Monsieur Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Ouverture de la 16ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs
3. Désignation des Scrutateurs
4. Election du Président de la LIFR
5. Validation de la vente des lots dépendant du 7 rue Omer Talon 75011 Paris
6. Clôture de la 16ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

1. Ouverture de la séance par le Président de la LIFR

Le Président Thierry ALLIESSE ouvre la séance de la 16ème Assemblée Générale Ordinaire.

Il rappelle l'objectif de cette Assemblée Générale à savoir valider la vente du local situé au 7 rue Omer Talon et élire le nouveau Président de la LIFR suite à la démission en juin dernier de Florian GRILL.

Il précise les raisons pour lesquelles il a décidé de présenter sa candidature à la présidence de la LIFR et fixe les grandes orientations pour la fin du mandat.

2. Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Le Président passe la parole à Jean-Louis TAUTOU Président de la Commission de Vérification des Pouvoirs. »

Jean-Louis TAUTOU donne lecture de la vérification des pouvoirs pour cette Assemblée Générale :

- Nombre de clubs affiliés : 153
 - Représentant : 1 085 voix
- Nombre de clubs présents : 38 soit 28,8 %
 - Représentant : 372 voix soit 34,3 %
- Nombre de clubs présents et représentés : 43 soit 28,1 %
 - Représentant : 417 voix soit 38,4 %

Thierry ALLIESSE demande si une personne a des observations à faire sur le décompte présenté.

Aucune observation n'a été faite.

Le rapport présenté, et figurant en **annexe 1** du présent procès-verbal, est adopté à l'unanimité.

3. Désignation des Scrutateurs

Thierry CHEVALIER propose de désigner Messieurs Gérard DAVIOT et Pierre LABESCAT comme Scrutateurs.

Thierry ALLIESSE demande si une personne a des observations à faire sur cette proposition.

Sans remarque, la proposition est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4. Election du Président de la LIFR

Thierry CHEVALIER, Secrétaire Général, rappelle que suite à la démission de Florian GRILL de la présidence de la LIFR et de membre du Comité Directeur, celui-ci a élu le 22 juin 2023 Thierry ALLIESSE comme Président par intérim de la LIFR. Le 4 juillet 2023, le Comité Directeur de la LIFR a décidé de convoquer une Assemblée générale Ordinaire le 11 septembre afin de valider la vente du local du 7 rue Omer Talon et élire un nouveau Président de la LIFR conformément aux Statuts de la LIFR.

Il précise que la candidature de Monsieur Thierry ALLIESSE a été validée par la Commission de Surveillance des Opérations électorales lors de sa réunion du 28 août 2023.

Après avoir réalisé un vote « test », il propose de passer au vote de l'élection du Président de la LIFR.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante :

Approuvez-vous la candidature de Monsieur Thierry ALLIESSE comme Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 38	représentant 372 voix
Nombre de votants	: 38 soit 100 %	représentant 372 voix soit 100 %

Résultat du vote

Oui	**: 340 voix**	**soit 98,3 %**
Non	**: 6 voix**	**soit 1,7 %**
Abstention	**: 26 voix**	

Monsieur Thierry ALLIESSE est élu Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby par l'Assemblée Générale

5. Validation de la vente des lots dépendant du 7 rue Omer Talon 75011 Paris

Thierry ALLIESSE, après avoir rappelé les raisons pour lesquelles il est soumis à la validation de l'Assemblée Générale la vente du local de la LIFR du 7 rue Omer Talon à Paris 11ème.

Thierry CHEVALIER propose de passer au vote des 2 résolutions relatives à cette vente.

Par vote électronique, les clubs ont voté la 1ère résolution sur la question suivante :

Approuvez-vous la vente des lots numéros 1 (bureau) et 68 (parking) de l'immeuble à PARIS (75011) 7-7 bis rue Omer Talon moyennant le prix de SEPT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (768 000,00 EUR) ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 43	représentant 417 voix
Nombre de votants	: 43 soit 100 %	représentant 417 voix soit 100 %

Résultat du vote

Oui	**: 380 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	**soit 0 %**
Abstention	**: 37 voix**	

La vente des lots numéros 1 (bureau) et 68 (parking) de l'immeuble à PARIS (75011) 7-7 bis rue Omer Talon moyennant le prix de SEPT CENT SOIXANTE-HUIT MILLE EUROS (768 000,00 EUR) est approuvée par l'Assemblée Générale

Thierry CHEVALIER propose de passer au vote de la 2ème résolution qui consiste à donner tous pouvoirs au Président de la LIFR pour signer l'avant contrat et l'acte de vente avec faculté de déléguer.

Par vote électronique, les clubs ont voté sur la question suivante :

Approuvez-vous de donner tous pouvoirs au Président pour signer l'avant contrat et l'acte de vente, avec faculté de déléguer ?

Le résultat est le suivant :

Nombre d'électeurs inscrits	: 43	représentant 417 voix
Nombre de votants	: 41 soit 95,3 %	représentant 405 voix soit 97,1 %

Résultat du vote

Oui	**: 397 voix**	**soit 100 %**
Non	**: 0 voix**	**soit 0 %**
Abstention	**: 8 voix**	

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby pour signer l'avant contrat et l'acte de vente, avec faculté de déléguer.

6. Clôture de la 16ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Le Président remercie une nouvelle fois les clubs présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la 16ème Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Régionale Ile-de-France de Rugby à 20 heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, signé par le Président et le Secrétaire Général.

Fait à Paris, le 11 septembre 2023.

Le Président

Thierry ALLIESSE

Le Secrétaire Général

Thierry CHEVALIER

ANNEXE 1

Rapport de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Clubs présents

Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs présents	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	14	4 281	109	6	2 542	65
Seine et Marne	19	3 579	123	1	222	8
Yvelines	24	6 160	184	7	2 387	66
Essonne	26	4 932	170	9	2 762	84
Hauts-de-Seine	27	7 112	195	3	1 654	38
Seine Saint Denis	18	3 575	125	6	1 586	54
Val de Marne	14	3 204	107	4	1 029	36
Val d'Oise	11	2 121	72	2	709	21
TOTAL	**153**	**34 964**	**1 085**	**38**	**12 891**	**372**
				SOIT : 24,8 %	SOIT : 36,9 %	SOIT : 34,3 %

Clubs présents et représentés

Département	Nombre Clubs	Nombre Licenciés	Nombre Voix	Nombre de Clubs présents et représentés	Nombre de Licenciés représentés	Nombre de Voix représentées
Paris	14	4 281	109	7	3 321	80
Seine et Marne	19	3 579	123	1	222	8
Yvelines	24	6 160	184	7	2 387	66
Essonne	26	4 932	170	10	2 910	90
Hauts-de-Seine	27	7 112	195	3	1 654	38
Seine Saint Denis	18	3 575	125	6	1 586	54
Val de Marne	14	3 204	107	5	1 196	43
Val d'Oise	11	2 121	72	4	1 180	38
TOTAL	**153**	**34 964**	**1 085**	**43**	**14 456**	**417**
				SOIT : 28,1 %	SOIT : 41,3 %	SOIT : 38,4 %